

DSB Infos

Août 2026 – n° 159

Bulletin d'information et de liaison des adhérents de la FFDSB

DSB Infos précédents : [n° 158](#) – [n° 157](#) – [n° 156](#)

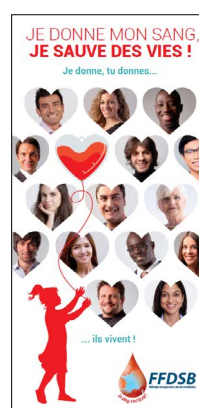


QR code du site fédéral

Afin de faire connaître le site internet fédéral, nous vous proposons de partager [ce QR code](#) que vous pouvez afficher en collecte, mais aussi sur des stands lors de braderies, forums, fêtes des associations... Un petit scan et le tour est joué !

Focus sur... le dépliant « Je donne mon sang »

Proposé en lots de 100, ce dépliant en 3 volets est un incontournable outil de sensibilisation pour le don de sang. Pour rappel, les dépliants sont du matériel gratuit auquel il convient d'ajouter les frais de port.



Matériel de promotion

Vous les attendiez, ils sont à nouveau disponibles !



Sacs cabas isothermes

Il fait chaud, c'est le moment d'utiliser les sacs cabas isothermes Globulon et ça tombe bien, pour ceux qui n'en ont pas encore acheté ou pour ceux qui veulent à nouveau en commander, ils ont fait leur retour dans le catalogue, au côté du sac cabas traditionnel. Ils vous sont proposés au prix de **1,80 € l'unité**. Le stock étant limité, n'attendez pas pour passer commande !

Cahiers d'écolier

Une réimpression des cahiers d'écolier a été effectuée. Vous souhaitez reconstituer votre stock avant la rentrée, n'hésitez pas à commander ce support indispensable pour vos interventions en milieu scolaire, d'autant que, désormais, les cahiers vous sont proposés au prix de **4,20 € l'unité** contre 4,70 € précédemment !

Retrouvez tout le matériel fédéral sur :

- [le catalogue d'août 2026](#)
- [le bon de commande d'août \(Word\)](#)
- [le bon de commande d'août \(PDF\)](#)



DSB Infos n° 159 – Août 2026 – Page 1/3



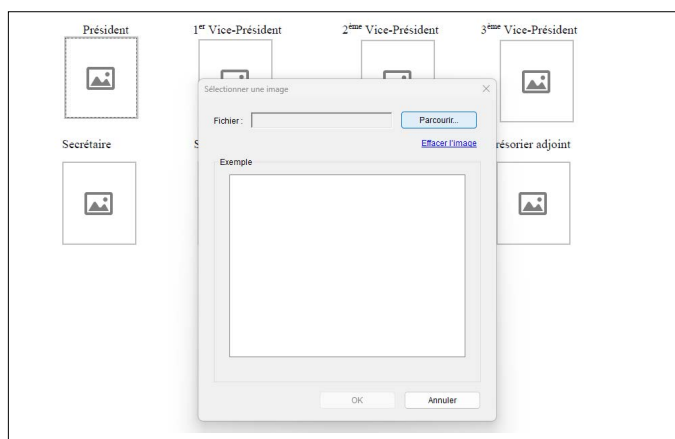
Fédération française pour le don de sang bénévole - 69, boulevard Richard-Lenoir - 75011 PARIS
Tél : 01 48 78 93 51 - e-mail : siege@dondesangbenevole.fr - www.dondesangbenevole.fr

Modèle A1 ou modèle A2 ?

Le choix éclairé

On entend souvent parler du modèle A2, rarement du modèle A1. On vous dit tout. Régulièrement, des associations se créent ou demandent leur rattachement à la FFDSB. Pour ce faire, elles doivent compléter le modèle A1, qui constitue la demande d'adhésion à l'UD, elle-même adhérente à la Fédération, avec les coordonnées des président(e), secrétaire, trésorier(e) de l'association. L'UD retourne ensuite le document pour notifier sa décision et indiquer le numéro d'identification de l'association à la Fédération (voir ci-après).

Le modèle A1 est ensuite transmis à la Fédération, accompagné du modèle A2 reprenant les coordonnées des membres du bureau de l'association. C'est ce même modèle A2 qui devra être par la suite utilisé pour signaler tout changement dans la composition du bureau de l'association à l'UD et à la Fédération. Important : en page 2 du modèle A2, il est demandé de faire signer les membres du bureau. Pour cela, il convient de télécharger le document, l'ouvrir avec un logiciel de PDF, et cliquer sur chacun des rectangles gris afin d'y importer le scan, préalablement enregistré par vos soins, de chaque signature en cliquant sur *Ouvrir*.



Kit JMDS de la FFDSB

Pour la JMDS 2026, la Fédération a mis à la disposition de l'ensemble de ses structures fédérales, via les unions départementales, un kit numérique ainsi que du matériel de communication, notamment des housses pour barrières en acier, appelées également barrières Vauban, et des flèches directionnelles. Les housses de barrières affichent un message consacré au don de sang sur une face et au don de plasma sur l'autre. En installant deux barrières côte à côte, il est possible d'assurer une communication complémentaire et visible sur les deux types de dons.

Le coût de ce matériel, qui est redistribué aux associations, représente 10 % du montant de la cotisation fédérale.

Dernièrement, plusieurs publications ont mis en avant ces différents supports de communication. N'hésitez pas à solliciter votre union départementale pour emprunter ou obtenir ce matériel, en fonction de vos besoins.



Le code asso, quèsaco ?

Le code asso est le numéro qui permet de vous identifier à la Fédération.

Il est constitué de 9 caractères.

Les 3 premiers représentent la région, les 3 suivants le département et les 3 derniers l'association (numéro interne à la Fédération). Exemple : ALS-067-001. Pour les UD, les trois derniers caractères sont remplacés par « UD ».

Ce code est à indiquer sur le modèle A2, sur les bons de commande et sur tous les documents transmis au siège.

Un code absent ou incorrect peut être source d'erreur pour le traitement des demandes et commandes.

Vous ne le connaissez pas ? Merci de contacter la Fédération à l'adresse siege@dondesangbenevole.fr

Vous pouvez également retrouver ce code sur les documents émis par la Fédération, comme les factures ou les bordereaux d'abonnement.

Carte de covoiturage

Depuis plusieurs années, la Fédération porte aux côtés de l'Établissement français du sang l'Ambition plasma, dont l'objectif est d'accroître la collecte de plasma et de répondre ainsi aux besoins des patients. Elle incite notamment les associations à proposer des navettes pour transporter les donneurs vers les Maisons du don.

Ces initiatives locales sont répertoriées sur une carte de France figurant sur notre site internet. Par le biais d'une courte enquête, **chacun peut indiquer les navettes plasma** qu'il organise ou dont il a connaissance. À vos claviers et parlez-en autour de vous !

Conférence nationale de santé

En mars 2026, Jacques Allegra, président fédéral, a fait acte de candidature pour représenter la FFDSB au sein de la Conférence nationale de santé (CNS).

Par arrêté en date du 22 juin 2026, il a été nommé membre de cette instance et siègera en tant que titulaire au sein du 2^e collège pour la mandature 2026-2031. Il pourra ainsi démontrer l'intérêt et l'attachement des donneurs de sang à notre modèle de santé en faisant la promotion des valeurs humanistes et de solidarité de la FFDSB.

Dans la continuité de la stratégie visant à positionner la FFDSB comme un acteur majeur de la santé, Jacques Allegra et sa suppléante, membre d'une association engagée dans la lutte contre le saturnisme, ont franchi une nouvelle étape. Lors de l'assemblée plénière de la CNS du mardi 30 juin, ils ont été élus à la Commission permanente et de suivi des recommandations, véritable bureau exécutif de la Conférence.

Un article dans la revue de septembre présentera la CNS et développera l'engagement de la FFDSB dans la démocratie en santé.

